



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



INSTITUT DU SAHEL

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE REALISER L'INVENTAIRE DES INFRASTRUCTURES MARCHANDES STRATEGIQUES DANS LES ZONES TRANSFRONTALIERES ET L'ACCES AUX SERVICES DIGITAUX DANS L'ESPACE CILSS

Secteur : Agriculture-Elevage

Référence de l'accord de financement : USAID, livrable 101

N° d'Identification du Projet : DOAG/IL7

Brève description de la mission :

Dans le cadre de la mise en place d'un dispositif permanent de veille sur les infrastructures marchandes, le CILSS souhaite recruter un bureau d'études chargé de réaliser l'inventaire des infrastructures marchandes stratégiques dans les zones transfrontalières et l'accès aux services digitaux

L'objectif global de la consultation est d'améliorer l'état des connaissances sur les infrastructures marchandes et l'accès aux services digitaux et identifier les besoins prioritaires d'aménagement sur les sites transfrontaliers stratégiques pour le commerce.

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec les membres du comité d'organisation restreint. En outre, le consultant travaillera sous la supervision directe du Coordonnateur PRA Marchés à Bamako au Mali. Il sera en charge :

- Inventorier, géolocaliser et cartographier les infrastructures marchandes aménagées dans les zones transfrontalières ;
- Identifier, géolocaliser et cartographier des sites stratégiques marchands non aménagés dans les zones transfrontalières ;
- Faire un état des lieux de ces sites/infrastructures (installations et équipements disponibles et manquants, etc.) ;
- Elaborer une base des données web sur les infrastructures marchandes ;
- Formuler des propositions de mise à niveau de ses sites, en particulier, les modalités d'intégration des services digitaux pour améliorer le fonctionnement de ces infrastructures ;
- Faire l'état des lieux de l'accès aux services digitaux au niveau des frontières stratégiques.

Les bureaux d'études intéressés sont informés qu'ils seront sélectionnés selon la méthode de qualification des consultants « QC ». Les critères de sélection seront essentiellement basés sur les expériences similaires déjà réalisées par les bureaux. A cet effet, les expériences similaires seront justifiées par les attestations de bonne fin de mission et les pages de gardes et de signature des contrats **sous peine de nullité**. Les dossiers de manifestations d'intérêt (lettre de manifestation d'intérêt adressée au DG de l'INSAH, présentation des bureaux, les expériences similaires avec leurs justificatifs etc) et tous les documents administratifs sous la forme d'un fichier PDF unique) devront parvenir aux **adresses emails suivants** : : administration.insah@cilss.int ; assitan.cisse@cilss.int et issa.tankari@cilss.int avec en Objet : « **AMI POUR LE RECRUTEMENT**

D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE REALISER L'INVENTAIRE DES INFRASTRUCTURES MARCHANDES STRATEGIQUES DANS LES ZONES TRANSFRONTALIERES ET L'ACCES AUX SERVICES DIGITAUX DANS L'ESPACE CILSS »

Département émetteur de la demande : PRA Marchés/INSAH/CILSS

Lieu d'affectation : Il travaillera sous la responsabilité du Coordonnateur du PRA-Marchés bureau de l'Institut du Sahel (INSAH/CILSS) pendant la durée du contrat

Date provisoire de début : 12 Octobre 2022

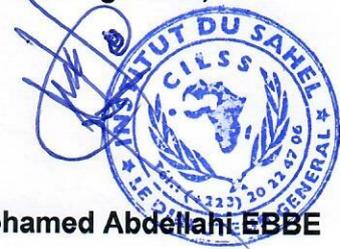
Date limite de dépôt des candidatures : 25 Octobre 2022

Les informations détaillées relatives à cette mission peuvent être consultées dans les Termes De Référence (TDR) postés sur le site suivant : insah.cilss.int

Les bureaux d'études intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux adresses mentionnées ci-dessous, aux heures d'ouverture des bureaux :

administration.insah@cilss.int ; assitan.cisse@cilss.int et issa.tankari@cilss.int

Le Directeur général,



Dr. Mohamed Abdellahi EBBE



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



Bénin

Burkina Faso

Cap Vert

Côte d'Ivoire

Gambie

Guinée

Guinée Bissau

Mali

Mauritanie

Niger

Sénégal

INSTITUT DU SAHEL

Termes de référence pour le recrutement d'un bureau d'études chargé de réaliser l'inventaire des infrastructures marchandes stratégiques et l'accès aux services digitaux dans l'espace CILSS

Type de marchés : recrutement de bureaux d'étude

Financement DOAG/IL7

Langue de travail : Français

Octobre 2022

Page 1 sur 6

1. Contexte

En 2003, l'Union africaine a adopté le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) comme stratégie globale de développement du continent dont le volet agricole est le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA). Parmi les défis que le PDDA devrait permettre de relever figurent les contre-performances des échanges commerciaux intra-africains inférieurs à 14% du commerce total du continent et la faible contribution du continent africain au commerce mondial estimée à moins de 3%. En échos au programme continentale, l'Afrique de l'Ouest s'est dotée d'une politique régionale ECOWAP dont l'axe 2 est dédiée à la problématique des infrastructures rurales. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Ecowap, quinze plans nationaux d'investissement agricole ont été adoptés en 2010, accompagnés d'un plan régional d'investissement agricole qui a pour objectif de gérer les interdépendances entre les agricultures nationales. Outre l'amélioration des facteurs de production, les investissements prévus dans le cadre de ces programmes doivent permettre d'assurer un bon écoulement des productions agricoles des zones de production vers les zones de consommation à (l'intérieur des pays et entre les pays) en améliorant les infrastructures routières et marchandes.

En effet, les infrastructures routières et marchandes font partie de celles dont l'inadéquation affecte gravement les échanges commerciaux en Afrique. En ce qui concerne les marchés des produits vivriers, il a été établi que l'état de l'infrastructure physique du marché réduit l'efficacité des principales fonctions du système de commercialisation, à savoir regroupement des produits, stockage, tri et classification des produits en fonction des divers segments de marché. Ce constat s'applique à l'infrastructure du marché de gros et de détail, au stockage (notamment les chaînes de froids) et au matériel utilisé dans d'autres opérations post-récoltes tels que le nettoyage, le séchage et le conditionnement, au sein de l'exploitation et en dehors. La détérioration de la qualité et des aliments le long des circuits de commercialisation est un grave problème supplémentaire, notamment des produits périssables tels que les fruits, les légumes et les produits d'origine animale. En outre, les mauvaises conditions d'hygiène sur les marchés peuvent mettre en danger la santé humaine et l'environnement. Cette insuffisance d'infrastructure et les inefficacités que cela implique dans le secteur de la vente en gros constituent une difficulté majeure pour les entreprises agroalimentaires et les détaillants. Ces derniers sont confrontés à des coûts de transaction élevés pour le regroupement des produits, le contrôle qualité et le tri en lots de qualité homogène. En fait, le plus gros problème des entreprises agroalimentaires est de s'assurer d'une offre fiable de produits agricoles locaux, notamment les denrées de base, de qualité et de quantité constantes. Les industriels de l'agroalimentaire qui ciblent le marché national et ayant le mieux réussi sont ceux qui se sont approvisionnés en denrées importées, comme le blé, la poudre de lait et les concentrés de fruits utilisés pour produire des jus.

Dans le domaine du commerce du bétail, la situation ne semble guère meilleure. Les transactions commerciales du bétail sur pieds se déroulent généralement dans des espaces désaffectés, dépourvus de tout équipement ou installations requis. Les rares infrastructures

aménagées sont souvent vétustes et leurs capacités largement dépassées par l'ampleur des transactions. Dans certains cas, les sites sur lesquels se déroulent ces transactions se trouvent en pleine agglomération avec tous les dégrèments liés à la cohabitation avec les animaux. Au niveau des marchés de regroupement et transfrontaliers où les arrivées et départs des animaux se font par camions, les opérations de chargement et déchargement se font dans des conditions tellement risquées que les gros ruminants viennent parfois à se fracturer les pattes, réduisant de facto leur valeur marchande.

Les Etats avec l'appui des partenaires techniques et financiers ont pris toute la mesure du problème et ont d'ores et déjà entrepris la mise en œuvre d'importants programmes d'investissements pour l'émergence d'infrastructures qui répondent aux attentes des acteurs aussi bien au plan national que régional.

Mais, pour que ces efforts contribuent de manière effective à l'essor du commerce régional, chaque nouvelle infrastructure doit être conçue comme la solution à des problèmes précis à l'intérieur des corridors transnationaux ou des portions nationales de ces derniers. Et cela nécessite une bonne connaissance de l'emplacement des infrastructures existantes et de leur état, ainsi que des besoins d'investissement sur les sites qui jouent un rôle de premier plan dans le commerce transfrontalier.

2. Justification

L'appui de certains PTF comme la banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, l'Union Européenne, la Coopération Suisse etc. a permis d'améliorer la disponibilité, la fréquentation et le maillage des infrastructures marchandes aménagées. Toutefois, le choix des sites d'implantation de ces infrastructures obéit le plus souvent à la seule logique d'aménagement local plutôt qu'au souci de réaliser des investissements structurants qui connectent les marchés locaux aux marchés qui ravitaillent les grands axes commerciaux transfrontaliers. Cette réalité est souvent la conséquence d'un manque d'information sur les infrastructures existantes et les besoins d'investissements nouveaux pour mieux étoffer le réseau des infrastructures marchandes. Les bases des données sur ces infrastructures marchandes, lorsqu'elles existent, sont souvent incomplètes et renseignent très peu sur les équipements et installations disponibles sur les sites de commercialisation. Les informations sur les fréquentations de ces marchés par les acteurs ainsi que les volumes des transactions manquent souvent au niveau des bases de données. Dans le cas particulier des marchés à bétail, on connaît très peu le nombre et l'emplacement de ces marchés, faute de recensement général. Les autres infrastructures marchandes, souvent connectées aux marchés comme les abattoirs ruraux, sont rarement l'objet de suivi.

L'absence de ces informations se traduit par des difficultés réelles pour cerner les dynamiques spatiales de la commercialisation au plan national et régional et pour apprécier les besoins en termes d'aménagement des sites marchands. Tout ceci réduit l'efficacité des réponses que les Etats et les partenaires apportent pour améliorer les échanges commerciaux dans la région.

Afin de remédier à cette situation, le CILSS compte mettre en place un dispositif permanent de veille sur les infrastructures marchandes. Ceci nécessite un travail préliminaire d'identification et de caractérisation des sites construits avec l'appui du CILSS et des sites

stratégiques sur lesquels des investissements sont nécessaires pour renforcer le commerce transfrontalier. La présente consultation constitue le point de départ de ce processus.

3. Objectifs

L'objectif global de la consultation est d'améliorer l'état des connaissances sur les infrastructures marchandes dans les zones transfrontalières et l'accès aux services digitaux et identifier les besoins prioritaires d'aménagement sur les sites transfrontaliers stratégiques pour le commerce

Les objectifs spécifiques de la consultation sont :

- Inventorier, géolocaliser et cartographier les infrastructures marchandes aménagées dans les zones transfrontalières
- Identifier, géolocaliser et cartographier des sites stratégiques marchands non aménagés dans les zones transfrontalières.
- Faire un état des lieux de ces sites/infrastructures (installations et équipements disponibles et manquants, etc.).
- Elaborer une base des données web sur les infrastructures marchandes des zones transfrontalières.
- Formuler des propositions de mise à niveau de ses sites, en particulier, les modalités d'intégration des services digitaux pour améliorer le fonctionnement de ces infrastructures
- Faire l'état des lieux de l'accès aux services digitaux au niveau des frontières stratégiques
- Evaluer les capacités des acteurs à l'utilisation des options digitales pour le commerce (force, faiblesse, opportunités et menaces des services digitaux)
- Proposer un modèle efficient en matière d'utilisation des services digitaux

4. Portée géographique :

La présente consultation cherche à améliorer la connaissance de la disponibilité des infrastructures dans les zones transfrontalières et des besoins d'investissement en vue de faciliter les choix des sites des infrastructures dans le cadre des financements à venir pour promouvoir et intensifier les échanges commerciaux des produits agro-pastoraux. A défaut de pouvoir réaliser un travail exhaustif, faute de moyens suffisants, le travail se fera en plusieurs étapes. La présente étape va concerner en priorité sur **les zones frontalières des pays des couloirs central et occidental et certains pays du couloir Est**. Il s'agit notamment du Bénin, Burkina, Gambie, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo et de leurs zones frontalières. S'agissant de l'identification des sites stratégiques marchands non aménagés, le travail va intégrer les principales frontières, notamment celles du Nigeria et du Ghana.

5. Approche méthodologique

- Identifier et mobiliser des assistants au niveau de chaque pays : Les coûts de l'intervention de ces assistants doivent être pris en compte dans la proposition financière du bureau d'études.
- Elaborer une note de cadrage méthodologique pour la collecte et l'analyse des données (choix des outils et méthodes de collecte de préférence par Kobo-toolbox). Des fiches spécifiques

seront conçues pour les marchés des produits vivriers, les marchés à bétail, les abattoirs ruraux ect.

- Former les assistants nationaux à travers des visioconférences et webinaires
- Superviser/Encadrer le déroulement du travail dans chacun des pays ;
- Encadrer l'élaboration des rapports nationaux
- Elaborer le rapport de synthèse de la cartographie régionale
- Animer un atelier régional virtuel de restitution

La réalisation de l'étude sera placée sous la responsabilité de l'INSTITUT DU SAHEL. La collecte des données se fera en deux temps, à savoir la recherche des données auprès des sources administratives et la collecte des données primaire sur le terrain.

Au niveau des marchés, l'inventaire prendra en charge la collecte des données sur les installations et équipements de commercialisation proprement dits (chambres froides, dispositifs de séchage, de tri, de conditionnement, les clôtures, les quais d'embarquement/débarquement, espaces de négociations etc.). Dans le cas particulier des marchés à bétail, l'inventaire prendra en compte les services connexes présents sur la place du marché tels que les services vétérinaires, les points de vente d'aliments bétail, les services financiers, les points d'accès aux services de téléphonie mobile, les pistes d'accès aux axes routiers principaux, les équipements informatiques et les moyens de transferts des fonds (banque). D'autres informations diverses seront également ciblées comme les organes de gestion, la fonction du marché dans la commercialisation, les jours d'animation etc.

6. Livrables

Les livrables attendus de la consultation sont les suivants :

- Une base de données géographique et des métadonnées actualisées de l'état des infrastructures marchandes finalisée, disponible et partagée (reliée à la base des données déjà mis en place par le PRAPS);
- Une cartographie de référence des sites marchands dans les zones transfrontalières
- Une cartographie de référence des sites marchands transfrontaliers où des d'investissements sont nécessaires pour booster le commerce transfrontalier.
- Des recommandations pour la mise à niveau de ces infrastructures en particulier l'intégration des services numériques pour améliorer le fonctionnement des sites
- Un rapport général de la consultation.

7. Profils des intervenants

L'étude sera confiée à un bureau d'études jouissant des compétences étendues dans le domaine de la mise en place des infrastructures socio-économiques communautaires (marchés des produits agricoles, marchés à bétail, quais, aires d'abattages aires de séchage, etc.). De façon spécifique, le bureau d'études devra réunir les conditions suivantes :

- Être installé légalement dans un pays de l'espace CILSS/CEDEAO depuis plus de cinq ans.

- Avoir réalisé des consultations dans des domaines similaires à l'objet de la présente étude.

Le personnel clé pour la réalisation de la présente étude est constitué de :

- A) Un expert en commercialisation des produits agro-pastoraux, chef de mission
- Diplôme universitaire en économie, commerce, socio-économie ou disciplines connexes (niveau BC+5)
 - Au moins 10 ans d'expérience dans une structure nationale ou régionale de promotion du commerce, dont au moins 5 ans sur le commerce transfrontalier des produits agro-pastoraux
 - Avoir réalisé des missions similaires
 - Avoir des solides références sur la mise en place et gestion des infrastructures rurales de commercialisation
- B) Un géomaticien, informaticien
- Diplôme universitaire en géomatique, informatique, SIG ou disciplines connexes (niveau BC+5)
 - Au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de la conception des SIG
 - Avoir réalisé des missions similaires
 - Avoir de solides références dans la cartographie des infrastructures rurales de commercialisation

En plus de ce personnel clé, le bureau d'études recrutera des assistants en collecte des données au niveau de chaque pays

8. Durée

Le temps d'intervention des consultants est donné à titre indicatif dans le tableau ci-dessous

Intervenant	Homme/jour
Expert en commercialisation des produits agro-pastoraux, chef de mission	30
Un géomaticien, informaticien	21
Assistants en collecte des données (3 par pays)	300

L'étude devrait être achevée au 31/12/2022, y compris la tenue de l'atelier de restitution et la finalisation du rapport

9. Budget